

LE GUIDE VENDEUR



- ✓ **Les avantages de la vente via iDealwine**
- ✓ **Les 5 étapes du processus de vente**
- ✓ **Les questions les plus fréquentes**
 - *Estimation*
 - *Dépôt et stockage des vins*
 - *Transport des vins*
 - *Vente des vins*

Vendre mes vins avec iDealwine : les avantages

iDealwine vous donne la possibilité de vendre vos vins à l'occasion de ventes aux enchères organisées par sa filiale de commissaire-priseurs IWA : **les enchères on-line**, ou dans le cadre d'un **rachat de cave**.

Simple, rapide et peu coûteuse, la mise en vente de vos vins par l'intermédiaire d'iDealwine leur donne une exposition sans équivalent auprès de la plus importante communauté de passionnés de grands crus, français et étrangers : 400 000 amateurs, plus de 50 pays acheteurs.

Les avantages :

- une estimation gratuite
- une offre de service globale (transport, stockage, vente des bouteilles)
- un paiement garanti dès lors que votre bouteille a trouvé preneur
- une garantie sur la bonne fin de la transaction (depuis l'expertise jusqu'à la livraison à l'acheteur final)

Vendre mes vins : comment procéder – en 5 étapes

1/ Adressez-nous la liste des vins que vous souhaitez vendre en remplissant le formulaire.

Nous vous retournons dans les plus brefs délais une estimation gratuite. Si vous souhaitez vous séparer d'un nombre important de bouteilles, vous pouvez également nous envoyer votre liste complète en pièce jointe par mail à l'adresse vendeur@idealwine.com ou par fax au 01.56.05.86.11.

Attention : ce service est réservé aux membres d'**iDealwine**. Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez vous inscrire (l'inscription est gratuite).

2/ Choisissez la formule de vente la mieux adaptée :

▪ **Les enchères on-line**

La vente fonctionne selon le modèle traditionnel des ventes aux enchères publiques ('au marteau') mais se déroule de manière électronique. Elle est organisée par la Société de Ventes Volontaires IWA (International Wine Auction) agréée sous le numéro 027-2012.

Après confirmation de votre accord de vente de vos bouteilles aux estimations indiquées, vous recevez une réquisition de vente établie par la Société de Vente qui procédera à la mise aux enchères. Ce document comporte notamment, pour chaque lot vendu, le prix de réserve (prix en dessous duquel vous ne souhaitez pas que les vins soient vendus).

▪ **Le rachat de cave**

iDealwine vous propose de racheter en bloc votre cave.

Le prix proposé sera basé sur la somme des estimations basses de vos bouteilles nettes de frais. Cette vente vous donnera l'avantage d'un rachat rapide et global de votre cave.

Les conditions de paiement sont les suivantes :

- 75 % de la somme est versée lors de l'enlèvement / dépôt de vos vins.
- Les 25% restants le sont après expertise des bouteilles dans nos locaux (sous 15 jours)

3/ Transport et stockage des vins avant et pendant la vente:

Nous stockons vos bouteilles dans un lieu parfaitement sécurisé, dans des conditions de température et d'hygrométrie adaptées à la conservation du vin.

Le stockage s'effectue sous la responsabilité d'**iDealwine**, qui a souscrit une assurance propre à la conservation des produits pour compte de tiers.

Vous pouvez choisir entre :

- le dépôt des vins dans nos entrepôts de stockage (situés en région parisienne) ouverts du mardi au vendredi de 9h à 17h30.
- un enlèvement par la société **iDealwine** : nous vous adressons un devis à la demande en quelques jours.
- Notre solution **Colissimo Suivi Retour** :
Nous vous faisons parvenir des emballages spéciaux pour bouteilles (résistant et isotherme), vous insérez les bouteilles et re-déposer le colis au bureau de poste en apposant l'autocollant fourni.
Le coût total du port comprend l'envoi et le retour du colis ainsi qu'une assurance ad-valorem. Les colis sont pré-payés, et équipés d'un système avec n° de suivi de colis et preuve de dépôt.
Nous vous envoyons l'attestation de dépôt à réception des bouteilles.

Exemple de coût d'un colis : 25 € / 6 bouteilles – 35 € / 12 bouteilles

Nos devis d'enlèvement ou de Colissimo sont déduits directement de la vente de vos bouteilles, aucun frais n'est à avancer.

4/ Le résultat de la vente dès la clôture

Vous êtes informés du résultat de la vente de vos vins dans les 24 heures qui suivent la clôture des enchères avec le résultat pour chacun des lots.

Astuce : vous pouvez placer vos lots en surveillance pendant la vente afin de suivre l'évolution des enchères en temps réel sur chacun des lots.

5/ Le règlement de la vente

Le règlement de la vente est assuré par la société IWA (filiale d'**iDealwine**) dans le cadre des enchères on-line, et directement par la société **iDealwine** dans le cadre d'un rachat de cave.

Il intervient 35 jours après la fin de la vente ou au comptant dans le cas de la formule de rachat de cave.

Vendre mes vins : FAQ

ESTIMATIONS

1/ Quelle est la différence entre les estimations et la cote iDealwine?

La cote **iDealwine**, actualisée en permanence, est une moyenne des adjudications enregistrées dans les ventes aux enchères publiques françaises depuis le début de l'année. Elle correspond au prix « au marteau », augmenté des frais payés par les acheteurs dans les salles de ventes.

Les estimations qui vous sont communiquées sont calculées à partir de ces cotes, déduction faite des frais payés par les acheteurs. Pour les vins non cotés, l'estimation se fait à partir d'une moyenne des prix observés sur un panel de négociants de référence.

2/ Sur quelle base s'entendent les estimations ?

Les estimations sont calculées sur la base d'une conservation optimale des vins (température stable entre 10 et 14°C, taux d'hygrométrie compris entre 70 et 75%, obscurité ...)

Les niveaux doivent être bons. Etiquette, capsule et bouchon doivent présenter un état correct.

3/ Peut-on fixer un prix de réserve ?

Le prix de réserve constitue le prix de départ des enchères, c'est-à-dire le prix en dessous duquel un lot ne peut être vendu. Ce prix de réserve est fixé sur la fourchette basse des estimations communiquées.

Le vendeur peut fixer un prix de réserve inférieur à la fourchette basse des estimations, ou encore choisir de ne pas mettre de prix de réserve.

4/ Les estimations peuvent-elle être revues après expertise ?

Les estimations communiquées sont calculées sur la base d'une conservation optimale des vins.

Elles peuvent être revues lors d'une expertise minutieuse des bouteilles. Les cas les plus fréquents de modification des estimations sont les suivants :

- niveau inférieur au niveau annoncé
- étiquette tâchée, sale, griffée et/ou abîmée
- millésime illisible
- capsule abîmée

DEPOT ET STOCKAGE DES VINS

1/ Quelles sont les conditions de stockage avant et pendant la vente ?

Durant toutes les étapes de la vente (du dépôt jusqu'à l'envoi) les bouteilles sont stockées dans un lieu sécurisé, aux conditions de température adaptées.

La société **iDealwine** est détentrice d'un contrat d'assurance propre à la conservation des vins pour compte de tiers.

2/ Que dois-je prévoir pour le dépôt des vins ?

48 heures avant le dépôt, nous vous demandons de :

- transmettre la liste complète des vins à vendre par mail à l'adresse **vendeur@idealwine.com** ou par fax au **01.56.05.86.11**
- prendre rendez-vous auprès de notre Service Client au **01.56.05.86.19**

Munissez-vous d'une pièce d'identité lors du dépôt.

3/ Puis-je recevoir un document attestant du dépôt des vins ?

Avant la mise en vente des vins, vous recevrez un document attestant du dépôt en vue d'une mise en vente sur la plate-forme **iDealwine**.

Ce document vous est remis en main propre en cas de dépôt par vos soins dans nos entrepôts. En cas de dépôt de vos vins par un transporteur, vous recevez un email d'avis de réception puis l'attestation de dépôt vous est envoyée en version PDF par email, après contrôle et intégration des vins en cave.

4/ Les caisses bois apportent-t-elles une plus-value?

La présence de la caisse bois n'apporte pas en général de plus-value à l'estimation des vins. Néanmoins ce peut être le cas sur des caisses exceptionnelles telles que : caisse panachée du Domaine de la Romanée Conti, Caisse Bois Collection Duclot (Lafite Rothschild, Latour, Mouton Rothschild, Margaux, Haut Brion, Cheval Blanc, La Mission Haut Brion), Caisses de Petrus, ...

Nos équipes vous conseilleront en ce sens le cas échéant.

TRANSPORT DES VINS

1/ Qui se charge du transport des vins ?

Plusieurs solutions de transports existent pour la France et l'étranger :

- mise à disposition d'emballages spéciaux et d'étiquettes pré-payées pour un envoi par messagerie Colissimo (uniquement pour la France)

- solution de transport « clefs en main » : enlèvement à votre domicile et transport par la société **iDealwine** ou par un partenaire d'**iDealwine** (transporteur spécialisé)

- transport par vos propres moyens : vous faites appel à un transporteur ou vous effectuez vous-même le dépôt. Dans le cas où vous faites appel à un transporteur extérieur, nous vous recommandons de valider qu'il soit qualifié pour transporter du vin, de souscrire une assurance sur la valeur des flacons (ad-valorem). Vous devez par ailleurs nous faire parvenir avant le transport les détails du transport ainsi qu'une liste de colisage afin que nous puissions contrôler à l'arrivée des vins.

Nos équipes sont à votre disposition pour vous conseiller sur la solution la plus adaptée.

2/ Quel est le coût du transport ?

Le coût du transport varie en fonction de la quantité et de la valeur des flacons que vous souhaitez déposer, ainsi que de votre localisation.

Nos équipes sont à votre disposition pour vous établir un devis.

3/ Les vins sont ils assurés pendant le transport ?

Tous nos transports sont assurés sur la valeur (assurance ad valorem). En cas d'incident de transport, vos vins sont remboursés à la valeur médiane de l'estimation communiquée (fourchettes basse et haute).

4/ Dois-je prévoir des emballages spécifiques pour le transport ?

Quel que soit le mode de transport retenu, les vins doivent voyager dans des emballages adaptés. Dans le cas de la solution par Colissimo ou d'un enlèvement par **iDealwine**, nous vous fournissons des emballages spéciaux. Dans les autres cas, vous devez prévoir des emballages adaptés (caisses bois ou cartons). Nous pouvons également vous en faire parvenir sur demande, le prix étant à valider en fonction de la quantité et de votre localisation.

5/ Comment puis-je être assuré de la bonne réception de mes vins ?

Vous êtes informé par mail dès la réception des vins. Après vérification des flacons, vous recevrez une attestation de dépôt par mail.

VENTE DES VINS

1/ A quel moment mes vins sont-ils mis en vente ?

Deux ventes aux enchères on-line sont organisées chaque mois sur **iDealwine**. En règle générale, si le dépôt des flacons est effectué avant le 15 du mois en cours, les vins seront mis en vente dès le mois suivant. La date de mise en vente vous sera cependant confirmée lors du dépôt ou dans les jours suivant.

2/ Combien de temps dure la vente ?

Les ventes durent une dizaine de jours. Pendant cette période, vos vins bénéficient d'une exposition et d'une visibilité maximale sur notre site.

3/ Quels sont les frais de vente ?

Les frais de vente s'élèvent à 13%HT (15.6% TTC). Ils comprennent les frais de stockage, d'expertise, de constitution et de diffusion du catalogue (photo et description des flacons).

4/ Puis-je être informé de la date de mise en ligne de la vente ?

Pour connaître la date de mise en vente de vos flacons, contactez nous par mail à l'adresse vendeur@idealwine.com ou par téléphone au **01.56.05.86.19**

5/ Puis-je suivre la vente de mes vins en temps réel ?

Grace à votre compte **iDealwine**, vos vins sont placés en surveillance dans votre compte afin de suivre en temps réel l'évolution des enchères sur chacun de vos lots.

6/ Comment puis-je être informé du résultat de la vente de mes vins ?

Vous recevez un mail dans les 24 heures qui suivent la clôture de la vente détaillant le résultat pour chacun des lots.

7/ Que se passe-t-il si certains de mes vins n'ont pas été vendus ?

Si vos vins ne trouvent pas d'acquéreur lors de la vente, ils sont automatiquement proposés lors de la vente suivante, sans frais supplémentaire. Vous recevrez alors une nouvelle réquisition de vente du commissaire-priseur lors de la vente suivante. Vous avez alors la possibilité de baisser le prix de réserve ou encore de diviser les lots afin de satisfaire un plus grand nombre d'acheteurs.

8/ Puis-je récupérer mes lots invendus?

Une fois la vente clôturée, il vous est possible de récupérer vos bouteilles invendues sans frais (hormis les coûts de transports éventuels). Vous devrez pour cela prendre rendez-vous auprès du Service vendeur (vendeur@idealwine.com) au minimum 72 heures avant la date de retrait prévue.

9/ Quelles sont les délais et les modalités de règlement de la vente ?

Vous recevez un règlement par chèque dans un délai de 35 jours à compter de la clôture de la vente.

Vous avez également la possibilité de ne faire parvenir un RIB par mail à vendeur@idealwine.com ou par fax au **01.56.05.86.11** si vous désirez obtenir un règlement par virement bancaire.



INTERNATIONAL WINE AUCTION (Groupe iDealwine)
1ere maison de ventes aux enchères de vin en France

FRANCE

190, rue d'Estienne d'Orves
92 700 Colombes
Tel : +33 (0)1.56.05.86.10
info@idealwine.com

UNITED KINGDOM

48, Beak Street
W1F 9RL London
Tel+44 (0)774 00 321 21
arthur@idealwine.com

HONG KONG

21/F, On Hing Building
1 On Hing Terrace
Central, Hong Kong
a.petitvallet@idealwine.com